



Budget 2022

**Adoption
Décembre 2021**



Budget 2022

Contenu de la présentation

- Orientations
- Faits saillants
- Mise en contexte
- Répartition des revenus
- Explication des revenus
- Répartition des frais d'exploitation
- Explication des frais d'exploitation
- Variation du rôle d'évaluation
- Compte de taxes



Principales orientations* du comité RH-Finances et du conseil municipal en lien avec le budget :

- Limiter l'augmentation de la masse salariale à l'inflation;
- Limiter l'augmentation des dépenses à récurrence variable aux augmentations prévues dans les ententes contractuelles existantes et l'inflation;
- Limiter l'augmentation du compte de taxes des citoyens à l'inflation pour les dépenses locales et le PCP avec ajustement pour la quote-part de l'agglomération sur laquelle nous n'avons aucun contrôle et qui va augmenter suite au dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation.



Inflation (Montréal, Québec) selon Statistique Canada

	2021	2020	Variation %
Janvier	135,3	133,3	1,5 %
Février	136,1	133,9	1,6 %
Mars	136,1	133,5	1,9 %
Avril	136,8	132,9	2,9 %
Mai	138,3	132,8	4,1 %
Juin	138,7	133,6	3,8 %
Juillet	139,2	133,6	4,2 %
Août	139,6	133,7	4,4 %
Septembre	140,2	133,4	5,1 %
Octobre	141,1	134,3	5,1 %
Novembre	À venir	134,7	À venir
Décembre	À venir	134,6	À venir



Budget 2022

Faits saillants

- Reconduction :
 - Gratuité des plateaux sportifs aux organismes dont l'offre de service s'adresse aux jeunes afin de promouvoir l'exercice physique comme saine habitude de vie;
 - Gratuité du transport en commun pour les aînés à faible revenu en offrant des titres mensuels « Accès 65 Hors Pointe »;
 - Projet-pilote des alertes de déneigement pour le stationnement sur rue durant la nuit.



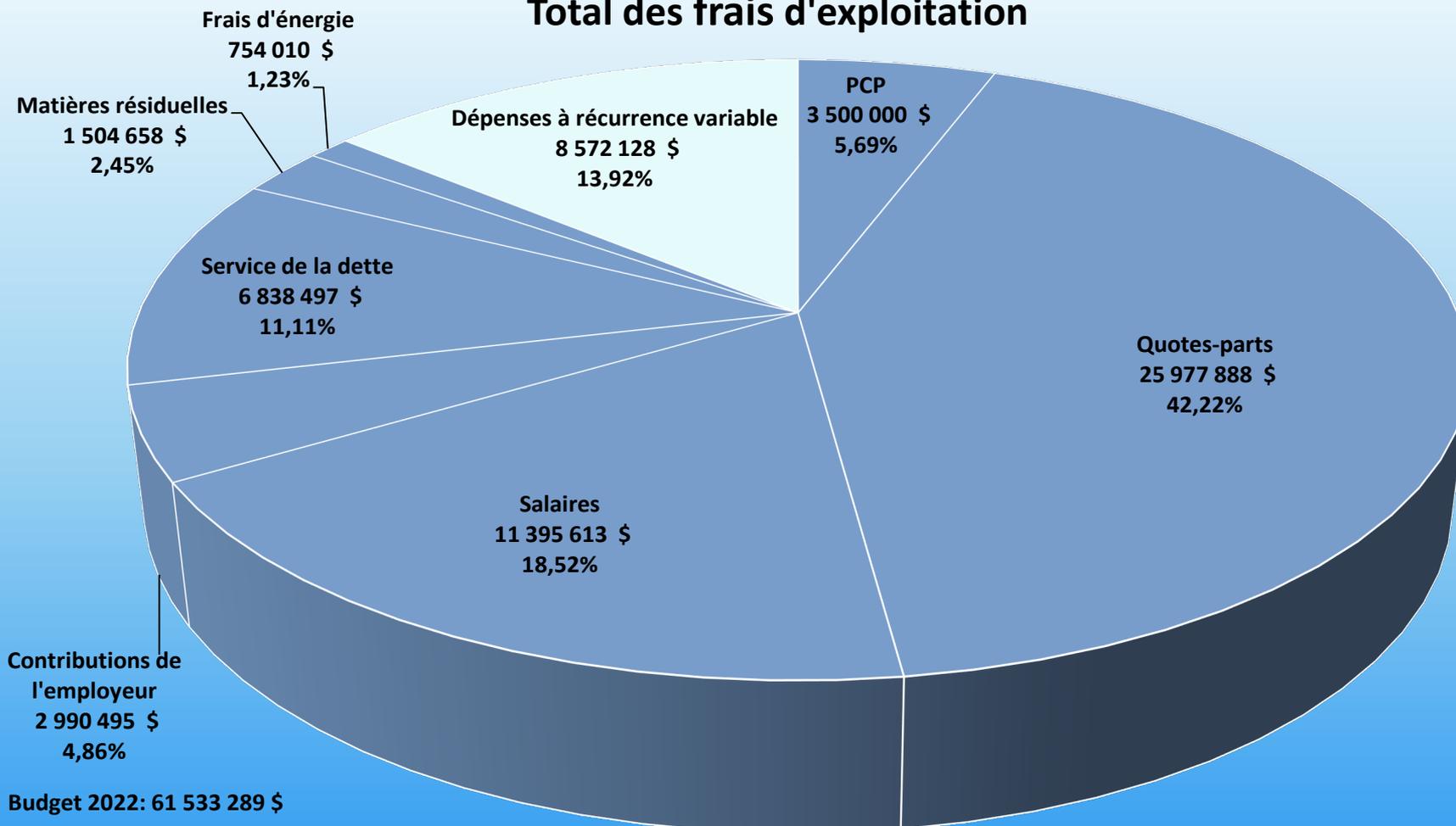
- Nouveautés :
 - Bonification des heures d'ouverture de la bibliothèque à la hauteur de 50 000 \$;
 - Projet-pilote pour l'ouverture de l'aréna durant l'été qui, au net des dépenses additionnelles, devrait générer 23 000 \$;
 - Bonification des investissements pour la plantation d'arbres à la hauteur de 100 000 \$ qui sera financée par l'augmentation de la compensation pour piscine.



Budget 2022

Mise en contexte

Total des frais d'exploitation

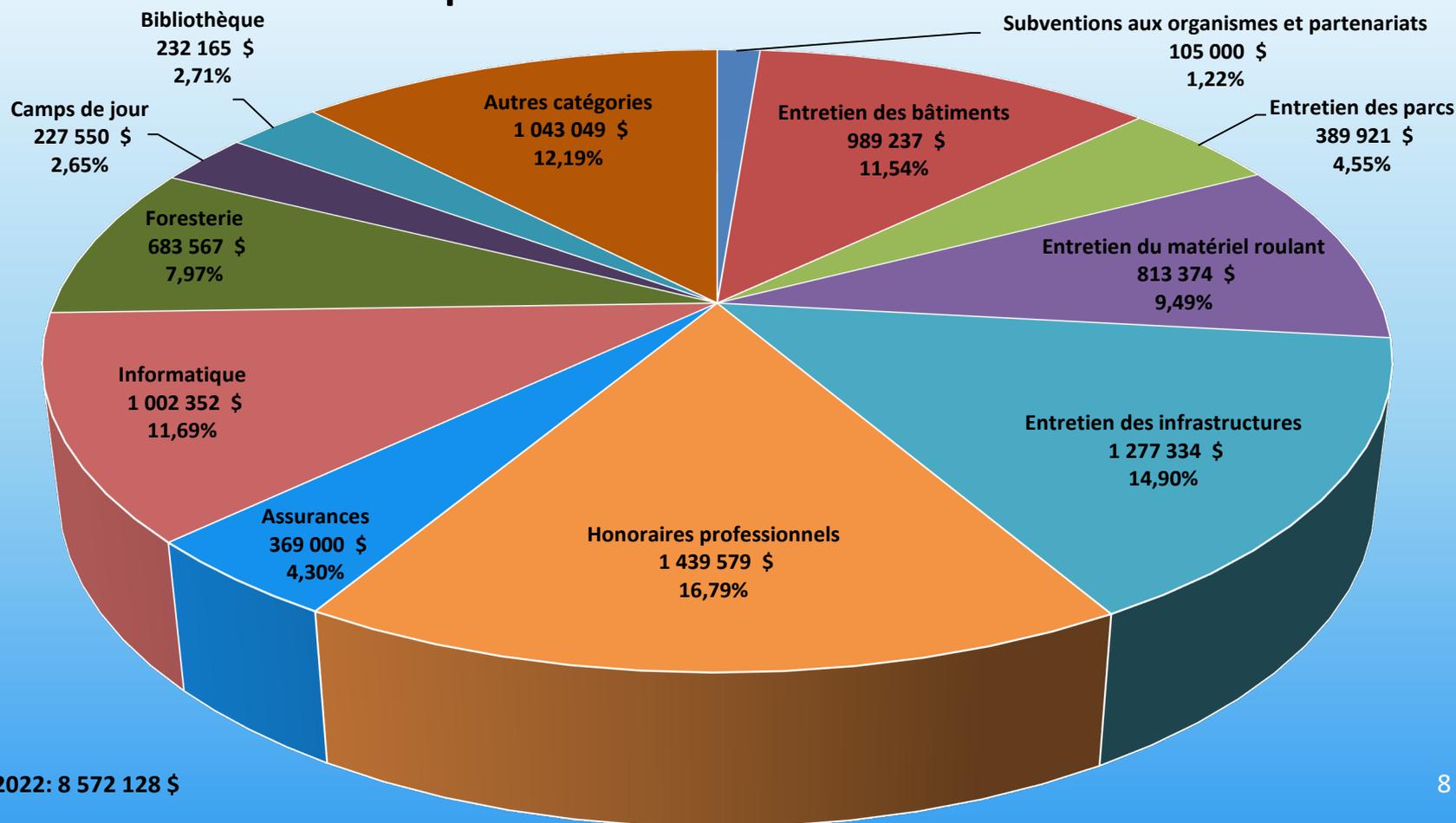




Budget 2022

Mise en contexte (suite)

Dépenses à récurrence variable



Budget 2022: 8 572 128 \$



Budget 2022

Mise en contexte (suite)

Répartition des dépenses entre la Ville, l'Agglomération et la CMM

	Budget 2022	Budget 2021	Variation (%)
Saint-Lambert (%)	35 555 401 \$ 57,8 %	34 274 270 \$ 58,2 %	3,74 %
Agglomération (%)	25 337 980 \$ 41,2 %	23 964 083 \$ 40,7 %	5,73 %
CMM (%)	639 908 \$ 1,0 %	636 860 \$ 1,1 %	0,48 %
Budget total	61 533 289 \$	58 875 213 \$	4,51 %



Budget 2022

Mise en contexte (suite)

Variation de la masse salariale

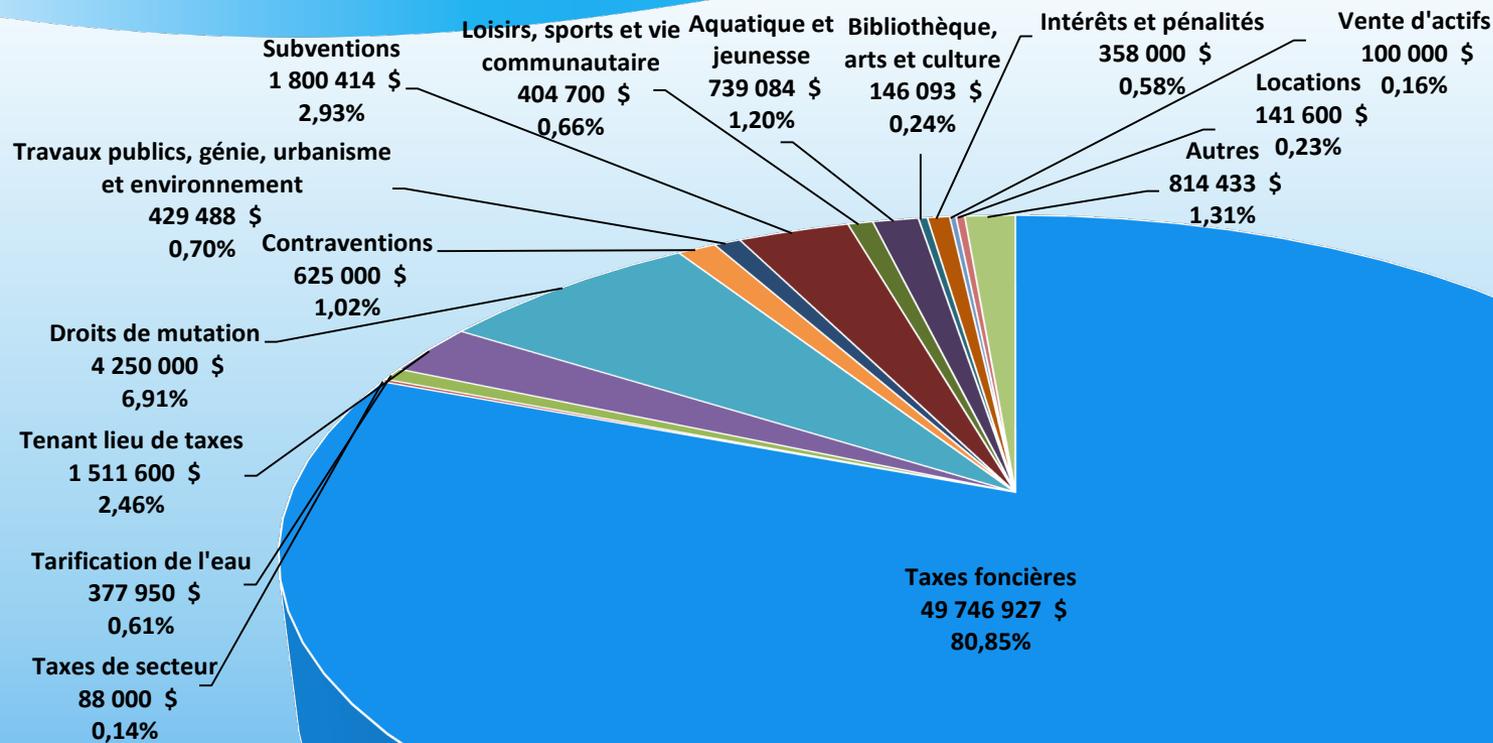
(Salaires et contributions de l'employeur incluant le génie)

	Budget 2022	Budget 2021	Variation (%)
Cadres	3 258 328 \$	3 035 258 \$	7,35 %
Cols blancs	4 267 361 \$	4 137 046 \$	3,15 %
Cols bleus	4 204 690 \$	4 101 548 \$	2,51 %
Élus	261 642 \$	253 450 \$	3,23 %
Contributions de l'employeur	3 168 915 \$	3 298 814 \$	-3,94 %
Masse salariale	15 160 936 \$	14 826 116 \$	2,26 %



Budget 2022

Répartition des revenus



Budget 2022 : 61 533 289 \$



Budget 2022

Répartition des revenus (suite)

	Budget 2022	Budget 2021	Différence	
	\$	\$	\$	%
Taxes foncières	49 746 927 \$	46 922 072 \$	2 824 855 \$	6,02 %
Paiement comptant progressif	3 500 000 \$	3 250 000 \$	250 000 \$	7,69 %
Taxation pour les services locaux	20 269 039 \$	19 071 129 \$	1 197 910 \$	6,28 %
Taxation pour les services d'agglomération	25 337 980 \$	23 964 083 \$	1 373 897 \$	5,73 %
Taxation pour la CMM	639 908 \$	636 860 \$	3 048 \$	0,48 %
Revenus d'autres sources	11 786 362 \$	11 953 141 \$	(166 779) \$	-1,40 %
Total des revenus	61 533 289 \$	58 875 213 \$	2 658 076 \$	4,51 %



Budget 2022

Répartition des revenus (suite)

Revenus d'autres sources	Budget 2022	Budget 2021	Différence	
	\$	\$	\$	%
Taxes de secteur	88 000 \$	88 544 \$	(544) \$	-0,61 %
Tarifcation de l'eau	377 950 \$	268 790 \$	109 160 \$	40,61 %
Tenant lieu de taxes	1 511 600 \$	1 343 309 \$	168 291 \$	12,53 %
Droits de mutation	4 250 000 \$	4 000 000 \$	250 000 \$	6,25 %
Contraventions	625 000 \$	625 000 \$	0 \$	0,00 %
Travaux publics, génie, urbanisme et environnement	429 488 \$	406 494 \$	22 994 \$	5,66 %
Subventions	1 800 414 \$	1 824 461 \$	(24 047) \$	-1,32 %
Loisirs, sports et vie communautaire	404 700 \$	315 700 \$	89 000 \$	28,19 %
Aquatique et jeunesse	739 084 \$	742 421 \$	(3 337) \$	-0,45 %
Bibliothèque, arts et culture	146 093 \$	82 842 \$	63 251 \$	76,35 %
Intérêts et pénalités	358 000 \$	382 281 \$	(24 281) \$	-6,35 %
Vente d'actifs	100 000 \$	100 000 \$	0 \$	0,00 %
Locations	141 600 \$	133 500 \$	8 100 \$	6,07 %
Autres	814 433 \$	1 639 799 \$	(825 366) \$	-50,33 %
Revenus d'autres sources	11 786 362 \$	11 953 141 \$	(166 779) \$	-1,40 %



- **Tarification de l'eau** : Augmentation d'environ 100 000 \$ provenant de l'augmentation de la compensation pour la fourniture de l'eau pour une piscine.
- **Tenant lieu de taxes** : Refonte des compensations tenant lieu de taxes par le MAMH applicable dès le 1^{er} janvier 2022.
- **Droits de mutation** : Basés sur l'historique des 5 dernières années et adoption en janvier 2020 d'une modification au règlement prévoyant un taux de 3 % pour toute tranche de la base d'imposition qui excède 500 000 \$.



- **Subventions** : Le remboursement de capital doit être présenté en réduction du service de la dette et le remboursement d'intérêts est présenté comme subvention.
- **Loisirs, sports et vie communautaire** : Revenus supplémentaires estimés à un peu plus de 50 000 \$ suite à l'ouverture de l'aréna à l'année.
- **Bibliothèque, arts et culture** : Augmentation de la contribution provenant du ministère de la Culture et des Communications basée sur les dépenses prévues.



Budget 2022

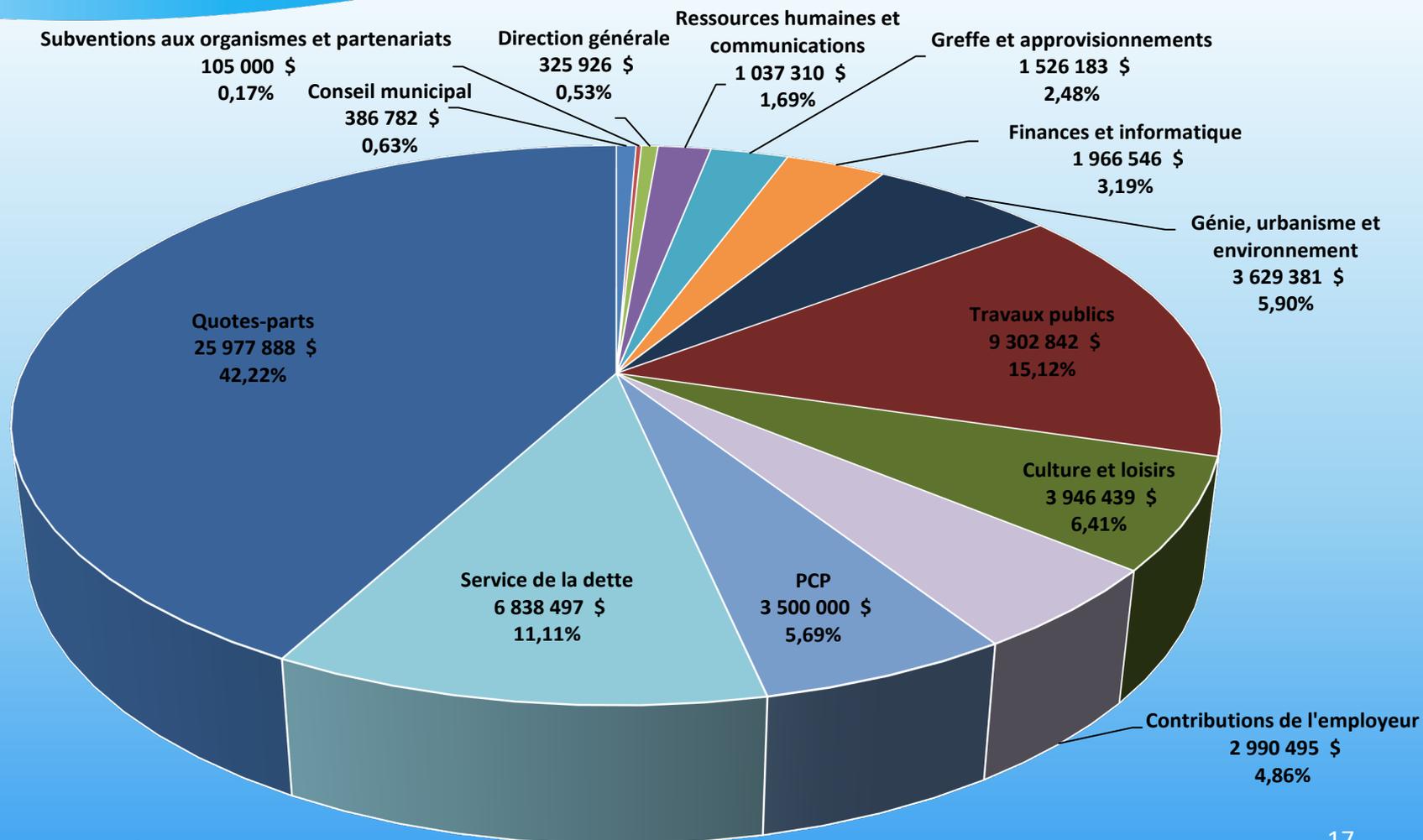
Explication des revenus (suite)

- **Autres revenus :**
 - Diminution de 650 000 \$ provenant de la contribution du surplus libre;
 - Diminution de 183 500 \$ provenant de la réserve financière pour élections.



Budget 2022

Répartition des frais d'exploitation



Budget 2022 : 61 533 289 \$



Budget 2022

Répartition des frais d'exploitation (suite)

Frais d'exploitation

	Budget 2022	Budget 2021	Différence	
	\$	\$	\$	%
Conseil municipal	386 782 \$	345 402 \$	41 380 \$	11,98 %
Subventions aux organismes et partenariats	105 000 \$	600 000 \$	(495 000) \$	-82,50 %
Direction générale	325 926 \$	368 604 \$	(42 678) \$	-11,58 %
Ressources humaines et communications	1 037 310 \$	923 535 \$	113 775 \$	12,32 %
Greffe et approvisionnements	1 526 183 \$	1 353 046 \$	173 137 \$	12,80 %
Finances et informatique	1 966 546 \$	1 572 986 \$	393 560 \$	25,02 %
Génie, urbanisme et environnement	3 629 381 \$	2 982 218 \$	647 163 \$	21,70 %
Travaux publics	9 302 842 \$	8 644 551 \$	658 291 \$	7,62 %
Culture et loisirs	3 946 439 \$	3 630 946 \$	315 493 \$	8,69 %
	22 226 409 \$	20 421 288 \$	1 805 121 \$	8,84 %

Contributions de l'employeur	2 990 495 \$	3 088 814 \$	(98 319) \$	-3,18 %
Paiement comptant progressif	3 500 000 \$	3 250 000 \$	250 000 \$	7,69 %
Service de la dette	6 838 497 \$	7 514 168 \$	(675 671) \$	-8,99 %
Quote-part – Agglomération	25 337 980 \$	23 964 083 \$	1 373 897 \$	5,73 %
Quote-part – CMM	639 908 \$	636 860 \$	3 048 \$	0,48 %
	39 306 880 \$	38 453 925 \$	852 955 \$	2,22 %

Total des frais d'exploitation	61 533 289 \$	58 875 213 \$	2 658 076 \$	4,51 %
---------------------------------------	----------------------	----------------------	---------------------	---------------



Budget 2022

Explication des frais d'exploitation

- **Conseil municipal** : Augmentation principalement attribuable à la webdiffusion des séances du conseil.
- **Subventions aux organismes et partenariats** : Revue complète de cette enveloppe budgétaire par le conseil municipal (en cours).
- **Direction générale** : Transfert du budget dans les directions.



Budget 2022

Explication des frais d'exploitation (suite)

- **Ressources humaines et communications** : Augmentation principalement attribuable aux honoraires professionnels et au budget de formation des employés.
- **Greffe et approvisionnements** : Augmentation principalement attribuable aux honoraires professionnels et aux assurances.
- **Finances et informatique** : Augmentation principalement attribuable à la hausse significative des coûts lors du renouvellement des contrats informatiques.



- **Génie, urbanisme et environnement :**
 - Les frais du service du génie ne sont plus entièrement capitalisés;
 - Diminution de la collecte des déchets pour les multilogements, mais implantation de la collecte des matières organiques pour les multilogements et les industries, commerces et institutions (ICI);
 - Bonification au niveau de la foresterie, dont 100 000 \$ pour la plantation d'arbres financée par l'augmentation de la compensation pour piscine.



- **Travaux publics :**
 - Augmentation au niveau du déneigement pour tenir compte des frais en lien avec le stationnement sur rue de nuit pour l'hiver et l'automne 2022;
 - Augmentation au niveau de l'entretien des bâtiments pour tenir compte du retour à un niveau d'activité standard et de l'ouverture de l'aréna à l'année.



- **Culture et loisirs :**
 - Augmentation au niveau de l'administration pour l'application des mesures sanitaires;
 - Augmentation au niveau de la bibliothèque pour tenir compte de la bonification des heures d'ouverture;
 - Augmentation au niveau des arts et de la culture pour l'organisation d'activités et pour tenir compte de l'Entente de développement culturel 2021-2023.



- **Contributions de l'employeur** : Diminution principalement attribuable au régime de retraite suite au bon rendement de la caisse de retraite.
- **Paiement comptant progressif** : Augmentation prévue par règlement de 250 000 \$/année jusqu'à atteindre 4 000 000 \$.
- **Service de la dette** : Diminution en lien avec le fait qu'il n'y a eu aucune nouvelle émission en 2021 puisque l'emprunt pour certains projets réalisés a été fait d'avance en 2020. De plus, les dettes sont refinancées à un taux favorable.



Budget 2022

Variation du rôle d'évaluation

	2022	Variation	2021	Variation	2020
Catégories	\$	%	\$	%	\$
Résiduelle	4 548 514 792 \$	23,16 %	3 693 104 400 \$	1,93 %	3 623 287 100 \$
6 logements et plus	503 617 860 \$	64,13 %	306 841 400 \$	-0,83 %	309 396 100 \$
Terrain vague desservi	9 999 100 \$	-18,53 %	12 273 700 \$	18,46 %	10 360 700 \$
Commerciale	229 089 348 \$	3,49 %	221 357 800 \$	0,40 %	220 466 400 \$
Industrielle	14 524 600 \$	-20,76 %	18 329 100 \$	49,34 %	12 273 700 \$
Total	5 305 745 700 \$	24,79 %	4 251 906 400 \$	1,82 %	4 175 784 000 \$

*Valeurs imposables en tenant compte des valeurs mixtes.



Budget 2022

Compte de taxes

Maison moyenne

Compte de taxes 2022	Base de taxation	Taux	%	Montant	Augmentation %
Saint-Lambert	823 292 \$	0,3421	40,7 %	2 816 \$	} 4,36 %
Paiement comptant progressif	823 292 \$	0,0591	7,1 %	487 \$	
Agglomération et CMM	823 292 \$	0,4385	52,2 %	3 610 \$	11,35 %
		0,8397		6 913 \$	

Compte de taxes 2021	Base de taxation	Taux	%	Montant
Saint-Lambert	639 344 \$	0,4281	42,7 %	2 737 \$
Paiement comptant progressif	639 344 \$	0,0670	6,7 %	428 \$
Agglomération et CMM	639 344 \$	0,5070	50,6 %	3 242 \$
		1,0021		6 407 \$

Variation	506 \$	7,90 %
------------------	---------------	---------------

La valeur de la maison moyenne est passée de 639 344 \$ à 823 292 \$, soit une hausse de 28,77 %.



Budget 2022

Compte de taxes (suite)

Les comptes de taxes seront envoyés dans la semaine du 10 janvier 2022 et seront payables en quatre versements :

- 14 février 2022
- 19 avril 2022
- 20 juin 2022
- 22 août 2022